

Les fragiles fondements des pères de la vaccination (de Gerhard Wisnewski)

**Sous l’influence de trois grandes célébrités de la vaccination, presque toute l‘humanité est vaccinée depuis 200 ans. Gerhard Wisnewski examine sous la loupe les succès de la vaccination hautement acclamés de ces hommes. Ses recherches attirent l’attention de la société mise à mal par la vaccination.**

Dans le journal mensuel « ExpressZeitung » du 18 juillet 2018, Gerhard Wisnewski éclaire les débuts de la vaccination sur le thème « La vaccination comme dogme du progrès dans une société moderne ? » Il examine les succès de la vaccination de Jenner, Koch et Pasteur, les grandes célébrités de la vaccination. Etant donné que depuis plus de 200 ans presque toute l’humanité est vaccinée sur le fondement de leurs idées, il est important d'écouter ce qui suit plus attentivement. Voici maintenant un extrait du texte original de Gerhard Wisnewski :
Edward Jenner (1749-1823)
Le médecin anglais Edward Jenner aurait fait une percée en matière de vaccination. En mai 1796, il a inoculé à un enfant de huit ans, du nom de James Phipps, les sécrétions d’une pustule de variole de vache. Ensuite Jenner a essayé d’infecter l’enfant avec de la vraie variole, sans succès – ou bien justement c’était là le succès, car dès lors, le garçon a été considéré comme ayant été vacciné efficacement contre la variole et le médecin considéré comme un génie. (...) Cependant, les dossiers de Jenner ont révélé qu’un garçon de cinq ans était mort quelques jours après la vaccination avec du substrat de variole d’un cheval. Et ce n’est pas tout, Jenner n'a pas hésité à vacciner son « fils de dix mois en bonne santé », « qui a réagi avec une maladie du cerveau et a été gravement handicapé mental jusqu'à sa mort prématurée ». (...) Une femme enceinte, que Jenner a vaccinée, a elle aussi fait l’expérience de manière dramatique des conséquences de la vaccination. Elle a donné naissance à un bébé mort, couvert de pustules semblables à celles de la variole. Selon les critères d'aujourd'hui, il ne pouvait s'agir dans les circonstances de l'époque d'une démarche scientifique proprement conduite. Selon la pédagogue et critique en matière de vaccination Anita Petek-Dimmer, décédée en 2010, Jenner n’a pu montrer dans ses 23 études de cas que quatre expériences à valeur probante.
Robert Koch (1843-1910)
En Allemagne, Robert Koch est considéré comme un pionnier de la vaccination préventive. L'Institut Robert Koch est fier de ce nom. Koch est considéré comme un pionnier dans la lutte contre les maladies infectieuses et a même reçu le prix Nobel de médecine en 1905 « pour ses recherches et découvertes dans le domaine de la tuberculose » (...) s’il n’y avait pas eu cette affaire stupide avec la tuberculine ! Un prétendu remède à la tuberculose faisant rage à l’époque, que Robert Koch a présenté en 1890 lors du « Dixième Congrès médical international » à Berlin. (...) Dans son livre « Laboratory Disease, Robert Koch's Medical Bacteriology » Christoph Gradmann écrit : « A l’origine, les expériences humaines se limitaient à Koch lui-même et à sa jeune maîtresse de 17 ans » ! La seule étude sur l'homme a donc été réalisée sur deux personnes, c'est-à-dire sur la femme de Koch et sur Robert Koch lui-même – et encore si cela est vrai. Car cela aussi finalement, seul Koch peut le savoir. (....) Mais ce n’est pas si grave, parce qu'après tout, Koch avait déjà testé le médicament sur des cochons d'Inde – c’est du moins ce qu’il a déclaré. Mais malheureusement, les animaux guéris n'ont pas pu être retrouvés, malgré tous les efforts. « Quand de sérieux doutes sur l'efficacité de la tuberculine sont apparus, Koch n'a pas été en mesure de présenter ses cochons d’inde prétendument « guéris » ! En même temps, on a signalé des cas de patients dont l'état s'était aggravé après la prise de tuberculine, y compris des décès. C’en était fini de la Tuberculine. »
Louis Pasteur (1822 -1895)
Le célèbre gourou de la vaccination suivant, Louis Pasteur, a lui aussi travaillé avec des méthodes douteuses. Prenons, par exemple, le développement présumé du vaccin contre la rage : c'était le 4 juillet 1885, lorsqu'un apprenti boulanger alsacien de neuf ans, Joseph Meister, a été attaqué par un chien de chasse enragé et mordu pas moins de 14 fois. Le propriétaire du chien avait entendu parler des expériences de Pasteur sur des animaux, avec un vaccin antirabique et il est parti avec le garçon et ses parents à Paris à la recherche de cet homme fabuleux. Pasteur, qui était en fait un chimiste, a demandé d'administrer au garçon à intervalles réguliers des émulsions de plus en plus infectieuses d'une moelle épinière séchée de lapin enragé. Et voilà, l'enfant a survécu, et Pasteur est devenu une star médicale mondiale. (...) La légende de la guérison miraculeuse de Joseph Meister par Louis Pasteur n'a guère été remise en question de manière critique. Selon le New York Times, Pasteur a prétendu avoir « testé le vaccin sur 50 chiens auparavant – sans un seul échec ». Cependant, son journal de laboratoire avait montré qu'en réalité, Pasteur « ne pouvait pas montrer de résultats concluants quant à l'efficacité du vaccin ». (....) La découverte par Pasteur du vaccin antirabique ne peut résister à un examen logique et critique :
- Comme le cadavre du chien qui a mordu n'était plus disponible, il n'a pas été possible de prouver la présence de la rage chez l'animal.
- Après les morsures, les blessures ont d'abord été rincées au puits du village, puis par un médecin avec un désinfectant puissant (l’acide carbolique) : Cela aurait pu suffire à prévenir l'infection, car « après l'infection d'un être humain due à la morsure d'un animal infecté, le virus reste près de la porte d'entrée pendant environ trois jours », explique Frank Jaschke, spécialiste de médecine interne à Wiesbaden.
- Aucun symptôme de rage n'a été signalé chez l'enfant. Donc cliniquement, le garçon n'avait pas la rage. [...]

Les expérimentations des « pères » de la vaccination sont floues et très difficiles à retracer. Il n'y a presque aucune preuve. Mais selon Gerhard Wisnewski et Anita Petek-Dimmer, ce n'est pas nécessairement le problème. Le problème est que « notre science et la médecine moderne d'aujourd'hui encore avec toute l’industrie de la vaccination qui va avec » continue de baser sa confiance, par exemple pour la vaccination antivariolique, « sur un fondement incertain de quatre cas ». C'est tout ce qu'Edward Jenner a pu produire comme preuve. Et sur cette base jamais prouvée, plus ou moins toute l’humanité est vaccinée depuis 200 ans.

**de gw.**

**Sources:**

ExpressZeitung, Ausgabe 18, Juli 2018

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Vaccination-fr - oui ou non ? Faits et arrière-plans - [www.kla.tv/Vaccination-fr](https://www.kla.tv/Vaccination-fr)

#ExpressZeitung-fr - [www.kla.tv/ExpressZeitung-fr](https://www.kla.tv/ExpressZeitung-fr)

#GerhardWisnewksi-fr - [www.kla.tv/GerhardWisnewksi-fr](https://www.kla.tv/GerhardWisnewksi-fr)

#OpinionSansFard - sans fard - [www.kla.tv/OpinionSansFard](https://www.kla.tv/OpinionSansFard)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.